



## ÉQUIPES D'ANIMATION

Accueils de loisirs Périscolaire



Ville de Gonfaron

# Ville de Gonfaron



### SECTEUR MATERNELLE

## ÉCOLE JULES SERRE

12 Rue Étienne Boéro

Direction: Magali Martin

06 14 28 17 49

Ouverture jours scolaires:

7h à 8h20 - 16h15 à 18h30

Mercredi: 7h30 à 18h

### SECTEUR ÉLÉMENTAIRE

## SALLE ÉLISE ROUET

149 Place Paul Bert

Direction: Kevin Rommelard

06 48 11 45 98

Ouverture jours scolaires:

7h à 8h20 - 16h30 à 18h30

Mercredi : 7h30 à 18h

S'INSCRIRE AU SERVICE ENFANCE:  
CANTINE ET PÉRISCOLAIRE

→ *Où se renseigner?*

La régie scolaire

04 94 78 39 72

regie.scolaire@gonfaron.fr

Service animation  
secrétariat

04 94 77 67 65

enfance@gonfaron.fr

## INSCRIPTION AU SERVICE ENFANCE



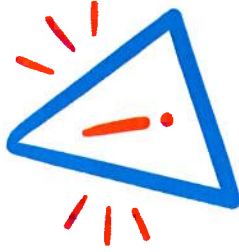
### Fiche de pré-inscription annuelle :

- Je remplis la "fiche de pré-inscription annuelle" (téléchargeable sur le site de la mairie).
- Je la transmets au bureau de la régie scolaire renseignée ainsi que les documents à fournir
- Je remplis la "fiche de pré-inscription annuelle", je vérifie les informations renseignées dans la Fiche Individuelle de renseignement (distribuées en classe à votre enfant),
- Je les transmets au bureau de la régie scolaire avec les documents à fournir



### Portail Famille :

- Je renseigne toutes les rubriques
- Je télétransmets les documents obligatoires (attestation assurance 2025/2026, la copie des rappels de vaccinations, en fonction de la situation décision de droit de garde, PA,...)



**L'accès aux réservations cantine et périscolaire sera ouvert seulement lorsque toutes les démarches auront été faites !**

## RÉSERVATION CANTINE ET PÉRISCOLAIRE



### Portail Famille

<https://gonfaron.leportailfamille.fr>



### Régie Scolaire



04 94 78 39 72



[regie.scolaire@gonfaron.fr](mailto:regie.scolaire@gonfaron.fr)



**Rappel: Les réservations sont accessibles jusqu'au mercredi 23h59 pour la semaine suivante**





# RESTAURANT SCOLAIRE PERISCOLAIRE - ALSH

## FICHE DE PRE-INSCRIPTION ANNUELLE

**A RETOURNER AVANT LE 17 MAI**

Renseignements auprès de la régie scolaire ☎ 04 94 78 39 72 – [regie.scolaire@gonfaron.fr](mailto:regie.scolaire@gonfaron.fr)

### 1. Identité de votre enfant

Nom ----- Prénom-----  garçon  fille  
Né(e) le / / à : Nombre de frères / sœurs inscrits au service -----  
École fréquentée :  élémentaire  maternelle Classe : .....

### 2. La famille de votre enfant

☉ **Situation actuelle des parents** :  mariés  divorcés  en couple  séparés  veuf

En cas de séparation, comment s'organise la garde ? (joindre copie du jugement)

Les deux parents \*  Parent 1 uniquement  Parent 2 uniquement

\* libre accord joindre l'attestation de droit ou un planning de garde, sinon les animateurs suivront les modalités inscrites dans le jugement.

### ☉ Coordonnées des responsables légaux \*

	Parent 1	Parent 2
Nom		
Prénom		
Adresse		
Téléphone domicile : Téléphone portable :		
Adresse mail	-----@-----	-----@-----
N° de sécurité sociale dont dépend l'enfant		
N° CAF		

en cochant cette case je n'autorise pas la commune de Gonfaron à utiliser mes coordonnées \* (protection des données voir au verso)

### 3. Inscription aux services (prévisionnel)

Entourez les jours de présence souhaités

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Restaurant scolaire	X	X	X	X
Garderie matin	X	X	X	X
ALSH du soir, notez l'heure de départ	X .....H	X .....H	X .....H	X .....H
	Journée entière	repas	Matin, départ 11h45 ou 13h	Après-midi, arrivée à 11h45 ou à 13h
MERCREDI	X	X	X	X

Possibilité de prélèvement SEPA pour les inscriptions fixes sur l'année scolaire (joindre l'autorisation de prélèvement remplie et signée + le RIB)

#### 4. Attestations sur l'honneur

Parent 1	Parent 2	Tuteur
<input type="checkbox"/> <b>J'atteste par ma signature</b> : l'exactitude des renseignements et des justificatifs fournis. Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amende prévues par les articles 441-1 et suivants du code pénal.		
<input type="checkbox"/> <b>Je m'engage à signaler tous changements, à vérifier TOUTES les rubriques de mon portail famille et de le modifier si nécessaire.</b>		
<small>* Règlement Général sur la Protection des Données : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions au service enfance, à l'accueil des enfants dans les accueils périscolaires ainsi qu'à gérer les factures afférentes. Les données enregistrées sont conservées 2 années. Elles sont réservées à l'usage des services municipaux et ne pourront être transmises, le cas échéant qu'aux services de l'Éducation Nationale (pour les seules données pertinentes au regard des missions poursuivies). Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Ville de Gonfaron – Av du 08 mai 1945 – 83590 Gonfaron ou bien par mail : <a href="mailto:regie.scolaire@gonfaron.fr">regie.scolaire@gonfaron.fr</a></small>		

#### Verification du dossier par le service régie

Dossier incomplet, remis le ...../2025 à la famille

- Veuillez compléter ce document
- Veuillez signer celui-ci (obligatoirement les deux signatures des parents si vous n'êtes pas séparés)

#### 5. Informations relatives à la SANTÉ de votre enfant

Pour un première inscription au service enfance :

Veillez renseigner le paragraphe : N°5.a Informations relatives à la SANTE de votre enfant (1ère inscription)

Pour un renouvellement d'inscription (enfants inscrits dans le service l'année scolaire précédente) :

Veillez vérifier les renseignements notés dans la « Fiche Individuelle de Renseignements ». Si besoin, corriger les informations avec une encre de stylo colorée visible (rouge ou verte).

Fiches à remettre aux agents du bureau de la régie scolaire et du secrétariat du service enfance.

## 5.a Informations relatives à la SANTÉ de votre enfant (1ère inscription)



Votre enfant : Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Les renseignements suivants seront renseignés dans votre portail par le service :  
Toutes les cases sont à cocher ou à renseigner.

poils : \_\_\_\_\_ taille : \_\_\_\_\_

Votre enfant a-t-il des pathologies chroniques ou aiguës en cours ? Lesquelles : \_\_\_\_\_  
suit-il un traitement médical  non  oui, lequel : \_\_\_\_\_

Antécédents médicaux à signaler : \_\_\_\_\_

Maladies	oui	non	Maladies	oui	non
Oreillons			Coqueluche		
Rougeole			Rhumatisme		
Varicelle			Scarlatine		

Allergies, si oui à préciser	oui	non	Allergies, si oui à préciser	oui	non
Alimentaires :			Animaux :		
Asthme			Pollens :		
Médicaments :			Autre		
Acariens					
Notification MDPH : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			Mise en place d'un PAI <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		

Médecin traitant :

Nom/prénom \_\_\_\_\_ coordonnées ☎ : \_\_\_\_\_ ville \_\_\_\_\_

Informations médicales, ou autres, susceptibles d'avoir des répercussions sur l'accueil de votre enfant, à transmettre aux animateurs : \_\_\_\_\_

## Dernière étape de l'inscription : votre PORTAIL FAMILLE

! Afin de pouvoir accéder aux réservations cantine et périscolaire, veuillez renseigner ou actualiser toutes les rubriques de votre portail famille et y télétransmettre les documents demandés :

- Attestation d'assurance RC /scolaire pour l'année 2025-2026  La copie des vaccinations du carnet de santé, PAI si mise en place.
  - Droit de garde, décision de justice ..en fonction de la situation de votre famille  Actualisez la photo profil de votre enfant
- La vérification du portail et l'ouverture de l'accès aux réservations peuvent nécessiter plusieurs jours.

## 6. Vérification du dossier par le service enfance

Dossier incomplet, remis le .....2025 à la famille

Veuillez compléter ce document et/ou la rubrique .....de votre portail famille (PF)

Veuillez fournir ou télétransmettre dans votre portail :

- La photo du profil dans Portail Famille et/ou photo de votre enfant avec ses nom/prénom
- Attestation d'assurance RC /scolaire pour l'année 2025/2026
- La copie des vaccinations du carnet de santé si 1ère inscription sinon si rappels faits, PAI
- Droit de garde, décision de justice,...en fonction de la situation de votre famille